

Étude d'Impact sur l'Environnement
Commune de Ruitz
Lieu-dit " ZI de Ruitz "

Résumé non technique

Le résumé non technique, ici présenté, synthétise l'ensemble du document et réunit les constatations, propositions et conclusions présentées dans l'Etude d'Impact. Il propose ainsi au plus grand nombre un accès facilité à ces informations parfois techniques. La démarche de l'étude d'impact est fondée sur la prise en compte du contexte local dans le domaine écologique, socio-économique et paysager. Elle s'appuie ainsi sur des investigations de naturalistes, paysagistes et de généralistes de l'Environnement. Après avoir établi un diagnostic du site et de ses abords, sont analysées les incidences potentielles du projet et sont proposées les mesures correctives au projet ou de réduction d'impact.

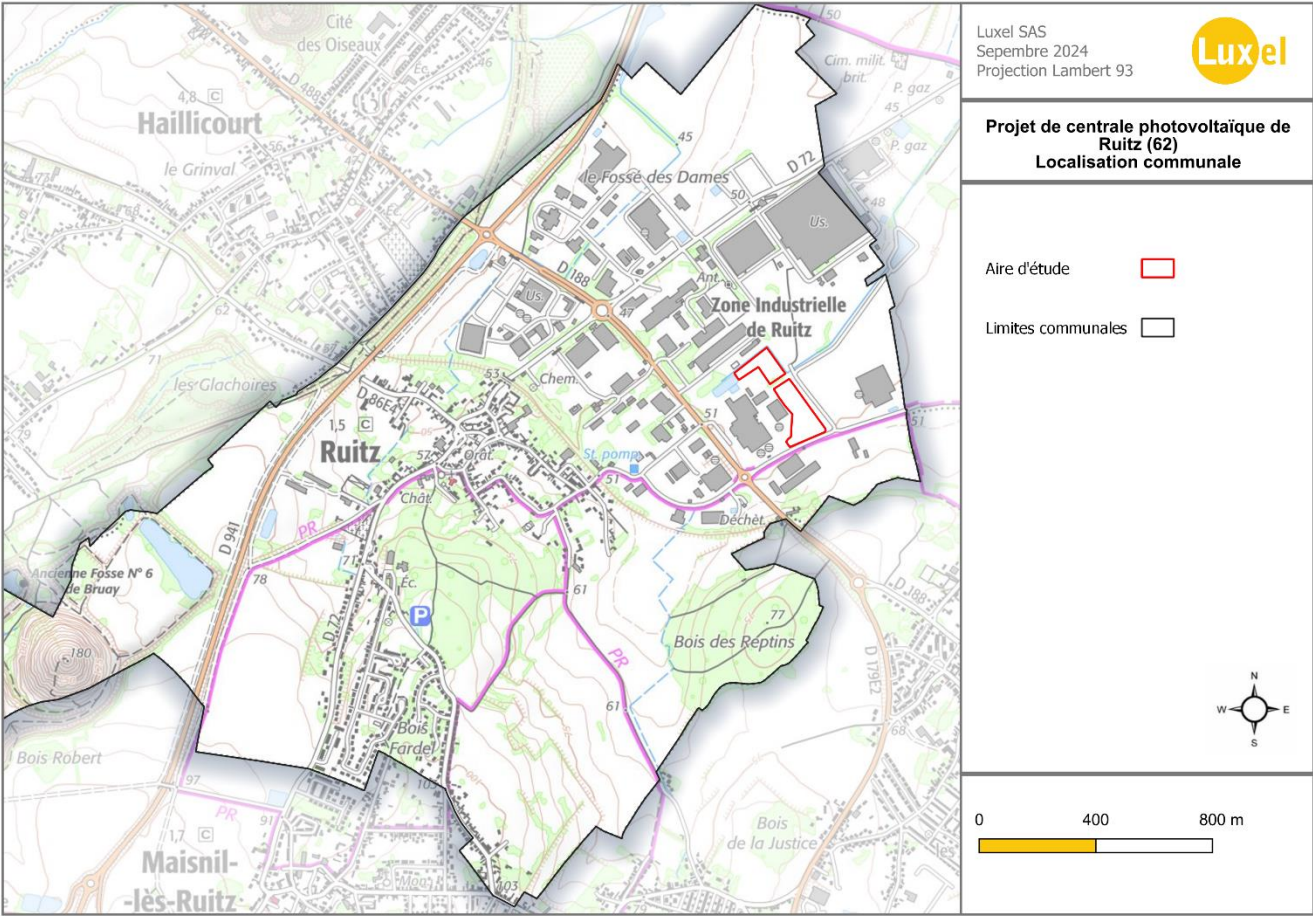
A. Description du projet

a) Localisation

L'aire d'étude pour l'implantation du parc photovoltaïque au sol est localisée sur la commune de Ruitz, dans le département du Pas-de-Calais (62) au sein de la région des Hauts-de-France.

Le projet se situe au niveau du lieu-dit « Zone industrielle (ZI) de Ruitz ».

L'aire d'étude initiale (qui ne correspond pas à l'implantation finale du projet) représente une surface d'environ 2,6 ha et correspond aux parcelles cadastrales AI0557, AH0749, AH0746 et AI0554. Il est important de noter que l'aire d'étude ne recouvre qu'une partie de ces parcelles.



Carte 1 : Localisation communale

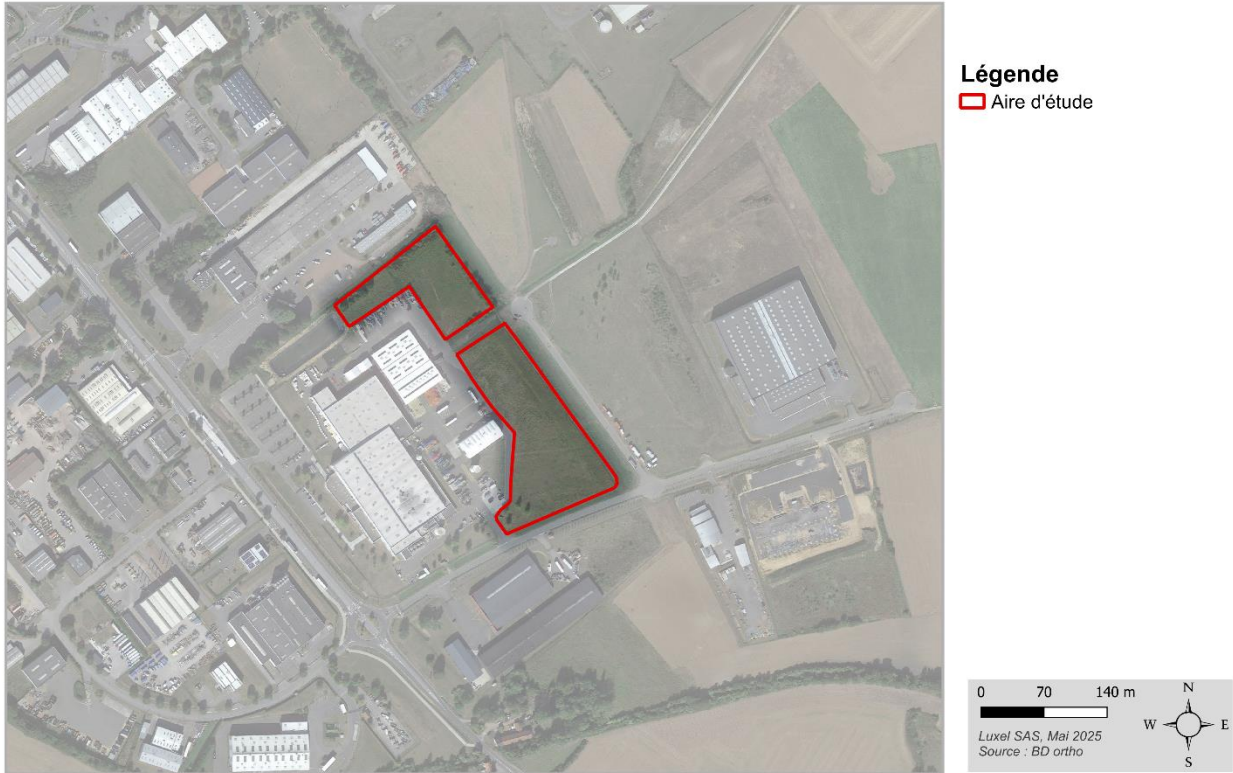
Le site correspond à un espace artificialisé faisant partie des terrains de l'entreprise OP Mobility et voué à être urbanisé puisqu'entièrement identifié comme zone « UK ». Cela correspond à une zone urbaine affectée à la construction de bâtiments à usage industriel, artisanal, de services et aux activités annexes qui s'y rapportent.

Aujourd'hui, le site se présente comme un petit espace prairial à la topographie très peu marquée, ancré dans une zone industrielle.

Les terrains du projet appartiennent à l'entreprise OP Mobility.

Délimitation de l'aire d'étude

Projet de parc photovoltaïque à Ruitz, lieu-dit "Zone idustrielle de Ruitz"



Carte 2: Délimitation du projet



Photographie 3 : Présentation de l'aire d'étude

b) Caractéristiques du projet

► *Les rangées de modules photovoltaïques*

Le projet d'une surface clôturée d'environ 2,61 ha aura une puissance crête installée cumulée d'environ 2,98 MWc. Il utilise environ 4 590 modules photovoltaïques à base de silicium cristallin. Les structures porteuses, en acier, sont orientées sud et inclinées à environ 15° pour un rendement optimal. Elles sont fixées par des pieux (battus de préférence ou forés avec potentiel renfort coulis béton) dans le sol. Les rangées de modules sont espacées d'environ 2,5 mètres. La surface du sol couverte par les panneaux est d'environ 1,20 hectares, soit environ 45,9 % de l'emprise clôturée.

► *Les locaux techniques*

Le parc photovoltaïque est équipé d'un seul local technique regroupant les fonctions de poste de transformation et poste de livraison. Il est localisé au Sud-Ouest du parc, en limite de clôture afin de permettre à Enedis d'y accéder depuis l'extérieur. En tout, la surface de plancher occupée par le local technique est d'environ 23 m².

Les onduleurs, permettant le passage en courant alternatif, seront décentralisés, fixés à l'arrière des tables et répartis de façon homogène sur l'ensemble du site. Ces équipements sont disposés sur le site de manière à minimiser les longueurs de câbles et donc limiter les pertes électriques, et faciliter la maintenance.

► *Accès au site et configuration de la voirie à l'intérieur du parc*

L'accès au site se fera par la route départementale 188 qui traverse la commune de Ruitz. Un embranchement avec la rue de la Perelle se situe à environ 160 mètres au sud-ouest du futur parc. Cette rue permet d'accéder au site en quittant la RD188 et en arrivant sur la limite sud du projet.

L'ensemble de ces routes et chemins semble adapté en l'état au passage de véhicules de chantier. Aucun chantier d'aménagement n'est à prévoir à l'extérieur du site. Si toutefois des dommages étaient causés par les engins de chantier sur le chemin d'accès, celui-ci serait remis en état par Luxel.

A l'intérieur du site, une plateforme de déchargement sera aménagée à l'entrée. Une voirie de 3 mètres de large longeant une partie du parc sera aménagée afin notamment de permettre aux services d'incendie et de secours (SDIS) de pouvoir intervenir sur l'ensemble du parc en cas de départ incendie.

► *Clôture et sécurité du site*

L'ensemble du site est sécurisé par des clôtures et un système de surveillance, garantissant la sécurité des personnes, des équipements et la continuité du flux de production électrique. Une partie des clôtures déjà en place sera conservée et réutilisée pour le parc.

► *Raccordement électrique*

Des câbles enterrés ou hors sols relieront les onduleurs jusqu'au poste de transformation/livraison à l'entrée du site. Celui-ci sera raccordé localement par piquage au réseau électrique disposant d'une capacité d'accueil suffisante.

Un raccordement au poste-source de Barlin, sur la commune du même nom, situé à 3,4 km du site par la route, est également possible.

► *La construction*

L'ensemble des phases de préparation du site, de montage des structures et de raccordement durera environ 6 mois.

► *Le démantèlement*

Un état des lieux sous contrôle d'huissier sera réalisé avant la construction du parc photovoltaïque, ainsi qu'après le démantèlement. Cela permet d'entériner sans contestation possible, la restitution du site dans son état initial, comme mentionné au contrat de bail. A la fin de la durée de vie de la centrale (30 ans en moyenne), l'ensemble des composants du parc sera démonté. Ils font l'objet d'un premier tri sélectif sur site (mise en place de bennes) selon les matériaux de composition, et sont acheminés vers les centres de récupération ou retraitement les plus proches. Dans chaque cas, les traitements seront à minima effectués en conformité avec les réglementations en vigueur au jour du démantèlement.

► *Entretien en phase exploitation*

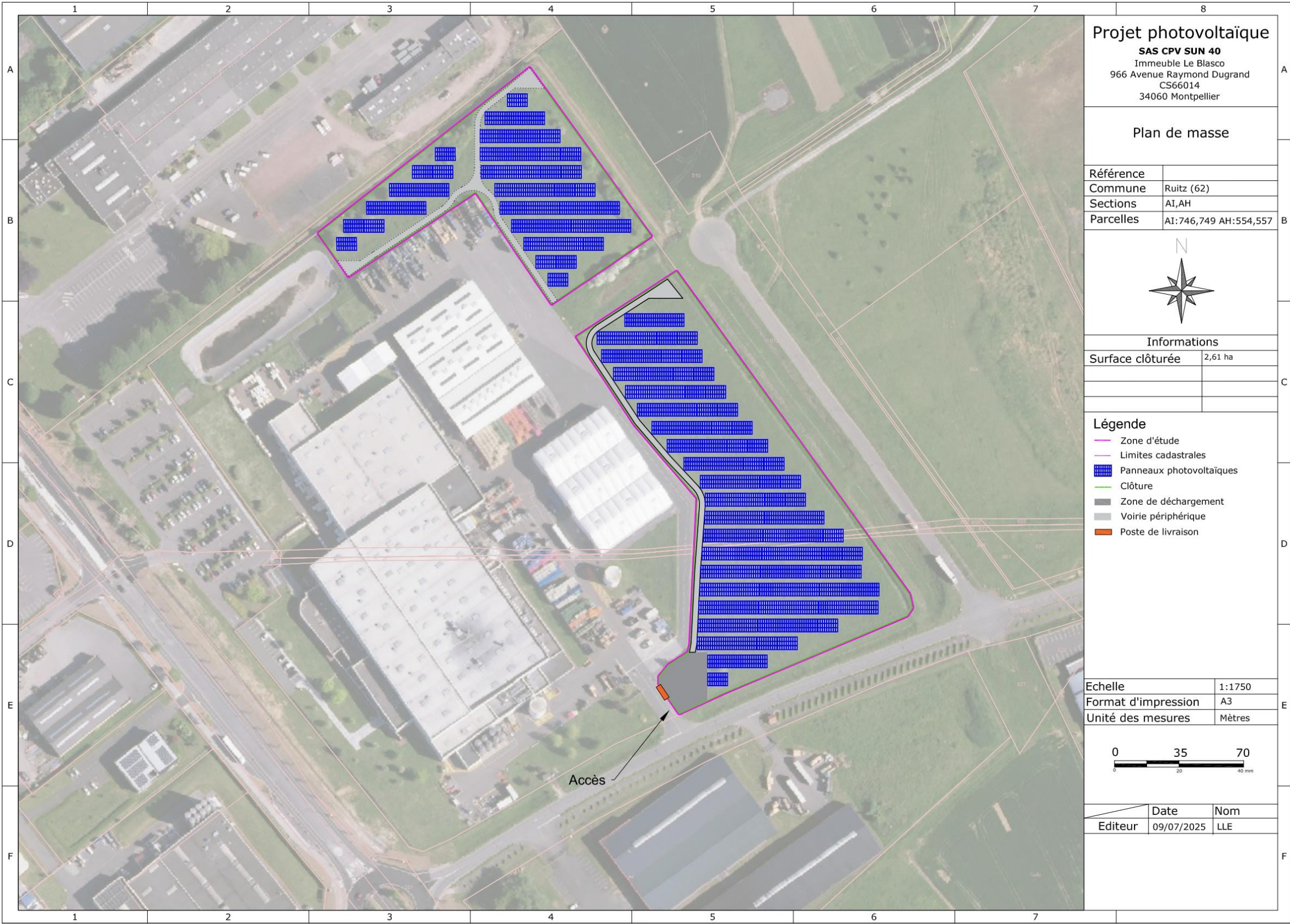
En phase d'exploitation, l'entretien de l'installation consistera essentiellement à entretenir la végétation et à vérifier périodiquement les équipements électriques. La télégestion du parc sera assurée par LUXEL depuis le centre d'exploitation de Montpellier (Hérault). Concernant l'entretien de la végétation, aucun produit phytosanitaire ne pourra être utilisé. La végétation sera entretenue par fauchage mécanique, le pâturage ovin n'étant pas privilégié en zone industrielle.

c) Projet d'implantation

Le plan de masse ci-après illustre l'implantation du parc photovoltaïque défini sur la base du projet d'aménagement. Les chiffres techniques du projet sont repris ci-dessous sous forme de tableau synthétique.

Tableau 2 : Caractéristiques techniques du projet d'implantation

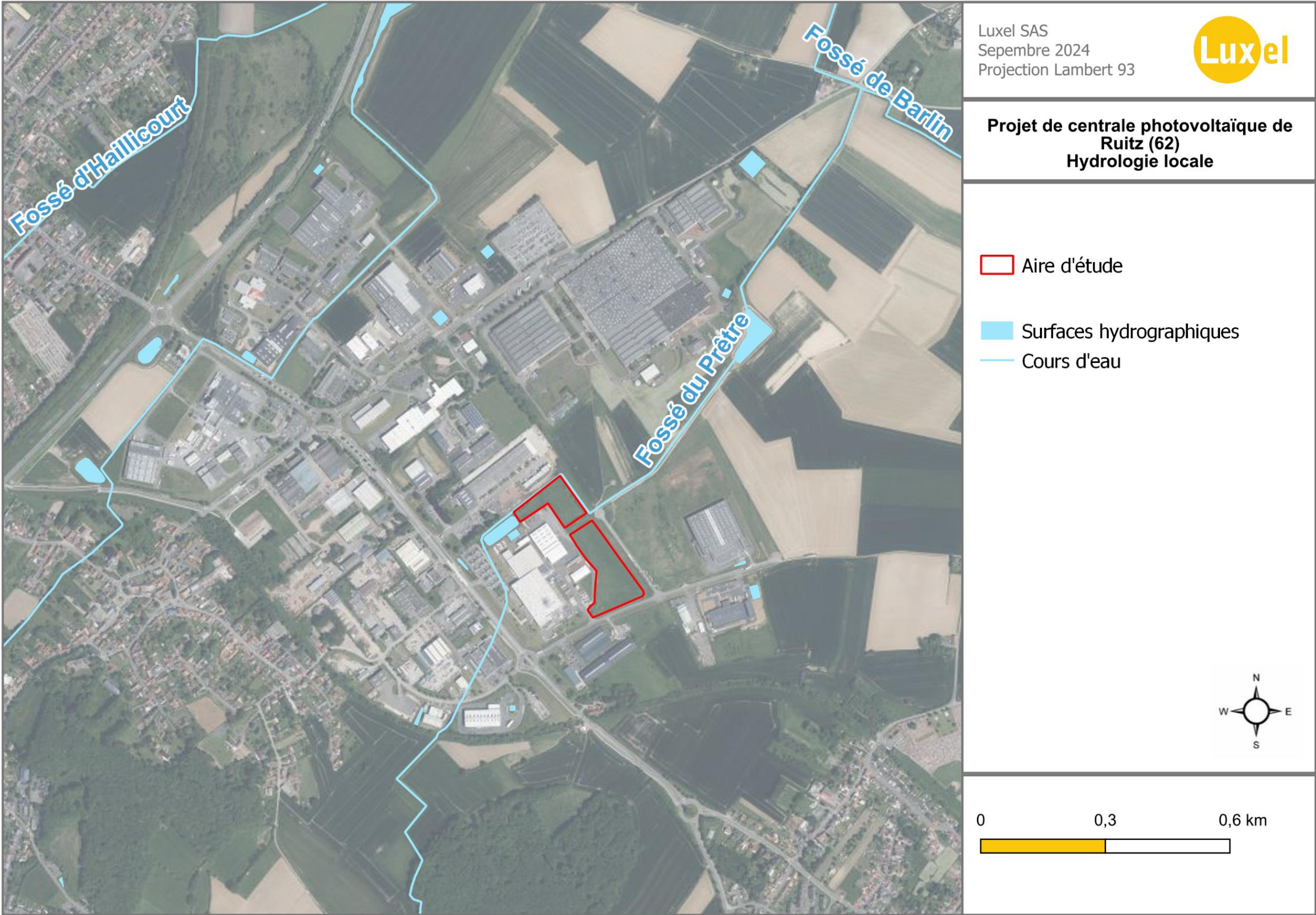
Parc solaire de Ruitz			
Surface clôturée	Environ 2,61 ha	Nombre de locaux	1 poste de transformation/ livraison
Nombre de modules	Environ 4 590	Surface des locaux techniques	Environ 23 m²
Puissance unitaire des modules envisagés	650 W	Clôture	Environ 513 ml à poser + environ 625 ml déjà existant à réutiliser
Puissance installée	Environ 2,98 MWc	Zone de déchargement	Environ 608 m²
Surface au sol couverte par les modules	Environ 1,20 ha	Linéaire de voirie	Environ 652 ml de voirie légère interne



Carte 3 : Projet d'implantation

B. L'état initial de l'environnement

	AVANTAGES	CONTRAINTES	ENJEUX
MILIEU PHYSIQUE			
Topographie	-Relief plat sur la grande majorité de l'aire d'étude	- Pente marquée sur les limites Nord et Est de l'aire d'étude	FAIBLE A MOYEN
Géologie	- Colluvions et Loess	/	FAIBLE
Pollution des sols	-Aucun site BASOL, CASIAS ou SIS et pas de suspicion de pollution	/	NUL
Climatologie locale	-Les caractéristiques climatologiques locales ne présentent pas de sensibilité limitant la réalisation du projet	-L'ensoleillement dans la région est assez limité, ce qui ne permet pas la réalisation de tout petits projets	FAIBLE
Volet hydrologique	-Pas de cours d'eau au sein même de l'aire d'étude	-Présence d'un fossé dans l'aire d'étude en limite Est -Présence du fossé du prête en limite de site : linéaire très anthropisé et souvent asséché	FAIBLE



Carte 4 : Contexte hydrologique local



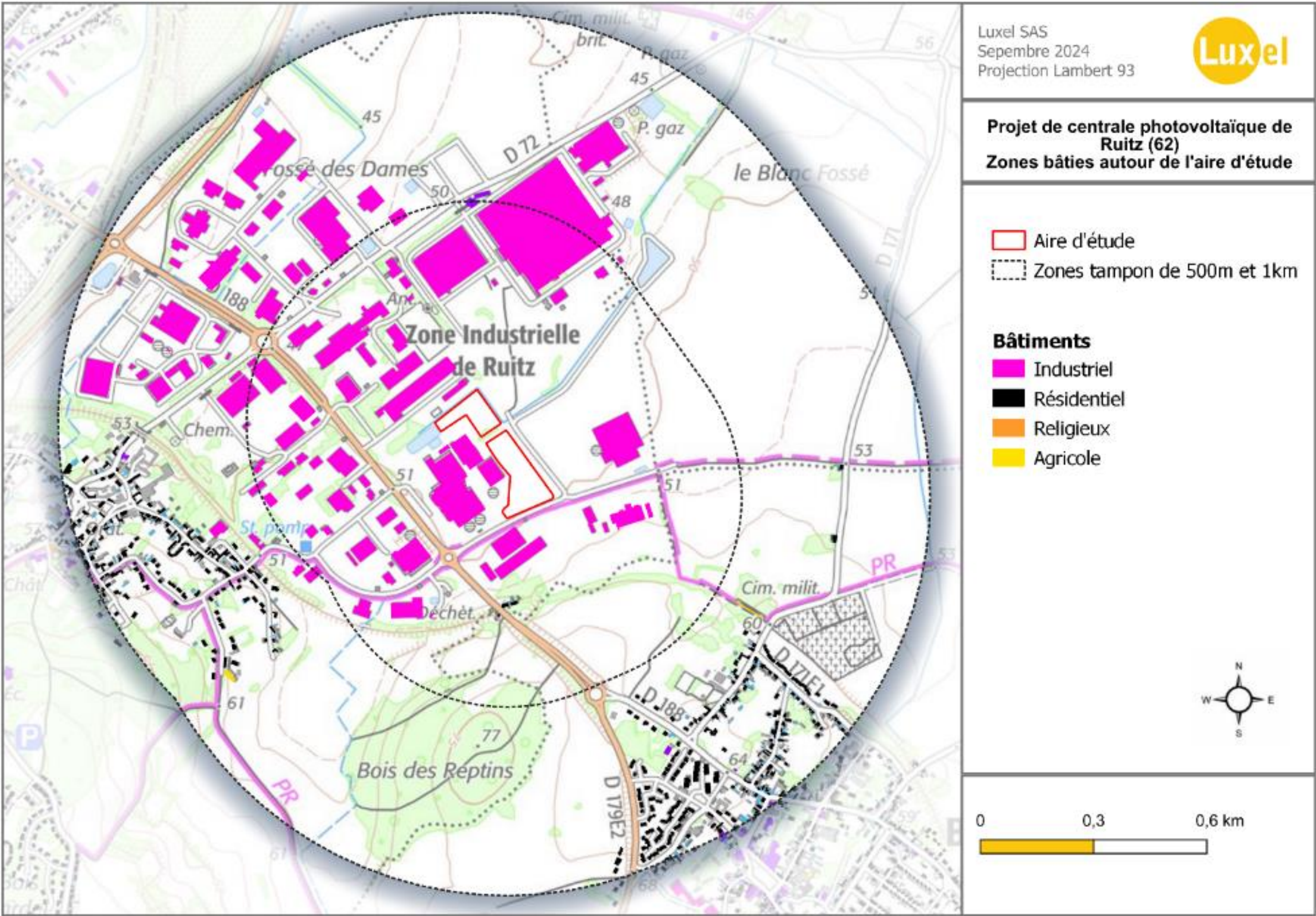
		AVANTAGES	CONTRAINTES	ENJEUX
MILIEU NATUREL				
Zonages d'inventaire, gestion, protection		-En dehors des zonages de protection et d'inventaires -Aire d'étude distante de plus de 1 km de tout zonage -Pas de connectivités du site avec les zonages	-Présence de 8 zonages d'inventaires et de protection dans un rayon de 5km autour de l'aire d'étude.	TRES FAIBLE
Continuités écologiques		-Aire d'études située au sein d'espaces urbanisés	-Réservoirs de biodiversité de la trame verte situé à proximité de l'aire d'étude à l'Ouest (environ 1 km)	FAIBLE
Habitats naturels		-Habitats déjà soumis à des perturbations anthropiques (déchets et ancienne culture) -Faible diversité d'habitats -Quatre des cinq habitats inventoriés présentent des enjeux négligeables à faible	-Prairie de fauche d'enjeu faible à moyen	FAIBLE à MOYEN
Zone humide		-Aucune zone humide dans l'aire d'étude	/	NUL
Flore		-Aucune espèce envahissante -95% des espèces recensées sont considérées comme très à assez communes	-Deux espèces protégées -Une espèce d'intérêt patrimonial	MOYEN
Faune	Avifaune	-Les deux espèces à enjeux forts ne sont pas présentes en période inter-nuptiale -L'enjeu relatif à l'avifaune en période inter-nuptiale est faible	-Deux espèces à enjeux fort : le Pipit farlouse (reproduction probable sur site) et la Linotte mélodieuse (reproduction possible sur site)	FORT
	Chiroptères	-Pas de gîtes potentiels sur l'aire d'étude (possible dans les bâtiments alentours) -Aire d'étude principalement utilisée pour le transit et la chasse	-Les trois espèces recensées sont protégées	FAIBLE
	Mammifères terrestres	-Aucune espèce recensée lors des inventaires n'est protégée	-Deux espèces à enjeu moyen recensées dont le Lapin de Garenne qui y réalise tout son cycle biologique - Le Hérisson d'Europe (potentiellement présent) est protégé à l'échelle nationale	MOYEN
	Amphibiens	-Les trois espèces recensées se reproduisent de façon certaine ou potentiellement dans les bassins de rétention hors du site -Deux d'entre elles hivernent aussi dans ces bassins	-La présence de haies arbustives à arborées au cœur du site d'étude est favorable à l'estivage et l'hivernage du Crapaud commun.	FAIBLE
	Reptiles	-Aucune espèce recensée	/	TRES FAIBLE
	Insectes	-Richesse spécifique faible -Aucune espèce protégée -L'ensemble des espèces recensées présente un enjeu faible	-Milieux favorable aux rhopalocères et orthoptères mais pas aux odonates	FAIBLE

Cartographie des enjeux globaux par habitats



Carte 5 : Cartographie des enjeux globaux du milieu naturel par habitat

	AVANTAGES	CONTRAINTES	ENJEUX
MILIEU HUMAIN			
Activités humaines et usage des sols	- Aire d'étude ancrée dans une zone industrielle, terrains de l'entreprise OP Mobility - Aucune activité agricole actuelle ou passée sur l'aire d'étude	-Stade municipal présent à proximité de l'aire d'étude -Itinéraire balisé sur sentier de type « promenade-randonnée » (PR) longe la limite sud de l'aire d'étude	FAIBLE
Cadre de vie	- Aucune zone résidentielle dans l'environnement proche de l'aire d'étude - Voies de circulation peu fréquentées (desservent la zone industrielle)	-Proximité de la RD188 -Présence d'une habitation isolée à 200 m de l'aire d'étude	FAIBLE
Patrimoine archéologique	-Pas de sensibilité archéologique connue	-Aucune	NUL
Documents de planification et d'orientation	- Le SRADDET des hauts-de-France vise le développement du solaire photovoltaïque, en priorité sur les toitures, les espaces artificialisés, les délaissés urbains - Règlement d'urbanisme permettant l'installation de photovoltaïque au sol -SCoT favorable au recours au photovoltaïque	-Prescriptions du PLU : Plantation de haies végétales bocagères pour brouiller les clôtures, recul minimal des construction de 5 m par rapport à l'espace public, les plans des façades joints au permis de construire seront accompagnés d'un plan de coloration.	FAIBLE
Risques naturels et technologiques	-Pas de risques naturels ou technologiques significatifs et/ou remettant en cause le projet photovoltaïque	-Aire d'étude comprise en zone bleue du PPRi de la Lawe -ICPE à proximité (bâtiments à une voir plusieurs dizaines de mètre de l'aire d'étude)	MOYEN
Energie et qualité de l'air	-Nécessité de développer les énergies renouvelables réaffirmée par le gouvernement	-En 2012, plus de 70% de la consommation du territoire repose sur les énergies fossiles -En 2014 les émissions de GES de la CA de Béthune-Bruay Artois Lys Romane s'élevaient à 3,2 millions de Teq CO ₂	FORT



Carte 6 : Zones bâties dans un rayon de 500 m et 1 km autour du site

	AVANTAGES	CONTRAINTES	ENJEUX
CONTEXTE PAYSAGER			
Paysage	-Aire d'étude ne présentant pas de valeur paysagère quelconque -Aire d'étude ancrée en zone industrielle	-Covisibilités complète mais furtive depuis les rues de la Perelle et du Moulin -Aire d'étude partiellement visible de manière furtive et lointaine depuis le croisement entre la RD72 et la RD171	FAIBLE
Patrimoine	-Pas de sites inscrits ou classés dans ou à proximité du site -Pas de site patrimonial remarquable ou de monuments historiques dans ou à proximité du site -Aire d'étude non soumise à la réalisation d'un diagnostic archéologique	- Site classé dit « des Falandes » situé à 1km de l'aire d'étude - Plusieurs biens inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO « Bassin Minier du Nord-Pas de Calais » situés entre 1 et 5 km autour de l'aire d'étude	FAIBLE

Synthèse des enjeux paysagers

Projet de parc photovoltaïque à Ruitz, lieu-dit "Zone industrielle de Ruitz"



Carte 7 : Synthèse des enjeux paysagers

C. Les raisons du choix du projet

Afin de définir le site le plus adapté à un parc photovoltaïque au sol, les études préalables ont consisté en une étude multicritère mêlant contraintes environnementales, techniques et réglementaires.

a) Le choix du site

Le site de ZI de Ruitz a été choisi principalement en raison de la vocation à urbaniser d'une partie de l'aire d'étude, en raison de la proximité du raccordement au poste source et parce que le site se situe en dehors des zonages de risques majeurs et de protection de la biodiversité.

Tableau 3 : Pré-diagnostic du site

Conclusions de l'étude de pré-diagnostic par thématique	
Localisation géographique	⬢ Gisement solaire faible mais valorisable
Politiques en vigueur	✓ Le SRADDET Hauts-de-France a pour objectif de développer les énergies renouvelables en privilégiant l'implantation sur les toitures, les espaces artificialisés, les délaissés urbains et à l'exclusion des sols à usage agricole et des espaces naturels ✓ SCoT favorise le recours à l'énergie solaire (document en cours de révision)
Raccordement	✓ Raccordement local possible ou raccordement au poste source de Barlin
Relief	✓ Pentes douces sur la majorité du site
Desserte	✓ Desserte existante via une route départementale une rue de la zone industrielle
Usage des sols	✓ L'ensemble de l'aire d'étude est en zone urbanisée ou vouée à (UK)
Milieu naturel	✓ En dehors des zonages d'inventaires et de protection de la biodiversité ✓ Milieux ouverts
Risques	✓ Aucun risque limitant pour le projet
Paysage	✓ Zone urbanisée ou vouée à être urbanisée ✓ Situé en zone industrielle, éloigné des habitations ⬢ Site inscrit à 1 km de l'aire d'étude

Légende :

- ✓ Point favorable
- ⬢ Point d'attention
- ✗ Point rédhibitoire

a) Adaptation de l'aménagement intérieur du site

A l'issue de la finalisation de l'état initial sur l'environnement, l'aménagement a été défini de manière à permettre une meilleure intégration du projet dans l'environnement.

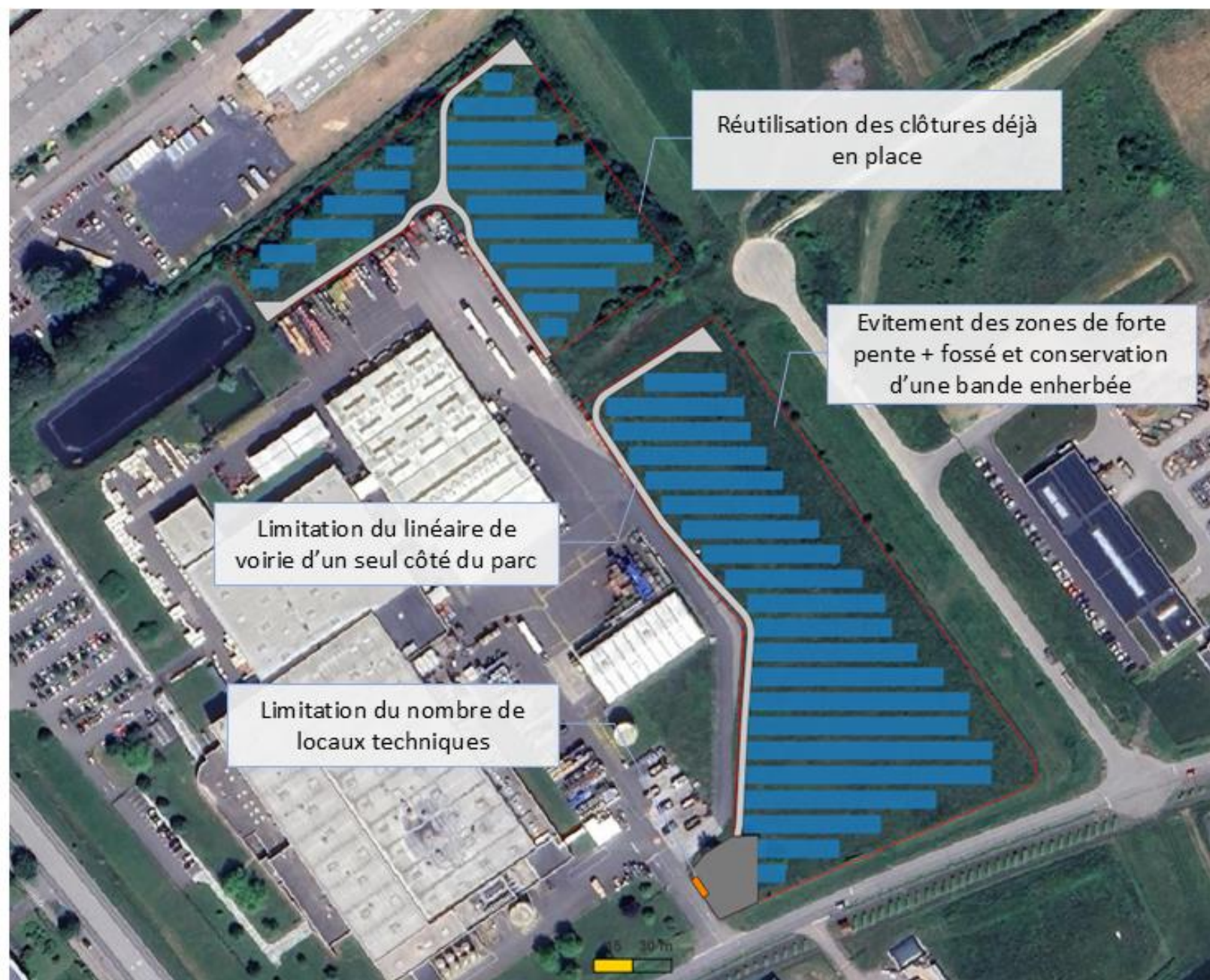
Le tableau ci-après synthétise l'ensemble des mesures prises au stade de la conception du projet pour éviter ou réduire les effets de l'aménagement sur l'environnement, tout en garantissant la faisabilité technico-économique du projet.

Tableau 4 : Définition du projet d'implantation

Thématique	État initial	Option conceptuelle
Topographie, sol et géotechnique	- Relief plat sur la quasi-totalité de l'aire d'étude - Sol composé de Colluvions et Loess	- Evitement du fossé présent dans l'aire d'étude - Evitement des zones de pente marquée - Ancrages sur pieux battus ou forés permettant une faible emprise au sol
Milieu naturel	- Habitats composés d'une prairie de fauche et de haies arbustives à arborées - Présence de flore protégée - Présence du Pipit farlouse en tant que nicheur probable sur les prairies de fauche (enjeu fort)	- Conservation d'un couloir de végétation autour du fossé évité
Milieu humain et contexte paysager	- Prend place en zone industrielle - Vocation d'urbanisation (zone UK) pour l'ensemble de l'aire d'étude - Proximité de la RD188	- Conservation de la végétation sur le pourtour du projet - Réutilisation de la clôture existante
Accès au site	- Accès par la rue de la Perelle puis la voie d'accès au site d'OP Mobility	- Utilisation des accès existants - Création de voiries d'un seul côté de l'aire d'étude

Schéma de définition du projet d'implantation

Projet de parc photovoltaïque à Ruitz (62) – lieu-dit « Z.I de Ruitz »



Légende

- Zone d'étude
- Limites cadastrales
- Panneaux photovoltaïques
- Clôture
- Zone de déchargement
- Voirie périphérique
- Poste de livraison

Source : Google satellite

Luxel, août 2025

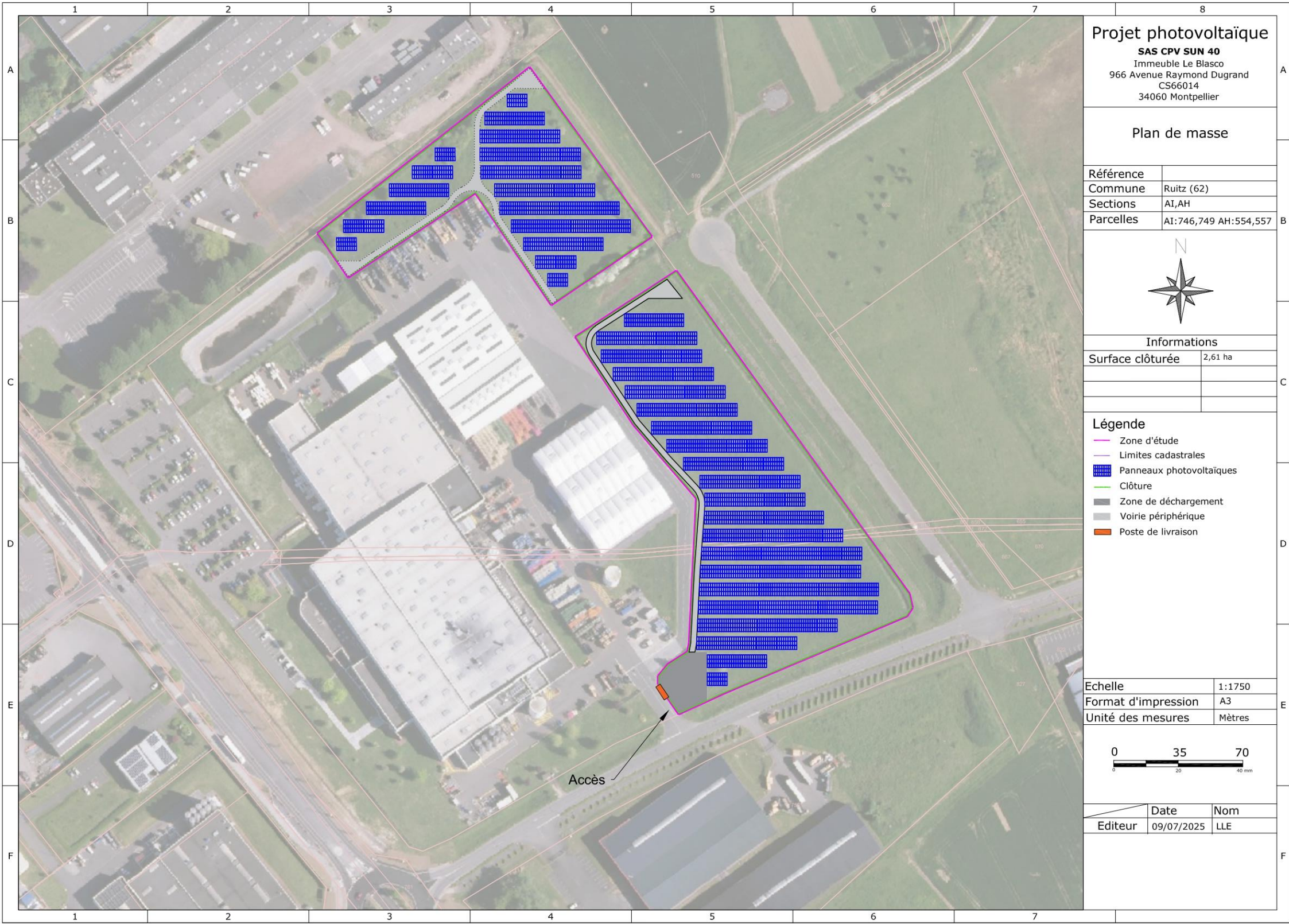
Projection Lambert 93

Carte 8 : Schéma de définition du projet d'implantation

D. Les différents scénarios d'aménagement envisagés

Tableau 5 : Les scénarios étudiés

Puissance crête installée	Scénario 1 : non retenu	Scénario 2 : non retenu	Scénario 3 : retenu
	0 MWc	1,95 MWc	2,98 MWc
Commentaires	Scénario correspondant à l'absence de parc solaire : - Pas d'action particulière : maintien des terrains en tant que délaissé urbain enclavé dans une zone industrielle ; -Urbanisation de la zone UK pour accueillir des bâtiments à usage industriel, artisanal, de services et aux activités annexes qui s'y rapportent ; -Implantation d'éolien impossible compte tenu de la présence proche d'habitations ; -Implantation de méthaniseurs inadéquate compte tenu de la présence proche d'habitations.	Version initiale d'implantation prenant en compte la présence de stations de flore protégée : - Evitement total de la partie Nord de l'aire d'étude ; - Maximisation du productible en partie Sud ; - Terrassement pour une implantation dans les zones de forte pente.	- Evitement zone de trop forte pente - Evitement du fossé à l'intérieur de l'aire d'étude - Limitation du linéaire de voirie sur un seul côté du parc ; - Limitation du nombre de locaux techniques ; - Réutilisation des clôtures déjà en place



Carte 9 : Plan de masse du scénario 3 (retenu)

E. Impacts du projet et mesures associées

Tableau 6 : Synthèse des impacts et mesures associées

PRINCIPAUX IMPACTS POTENTIELS ET MESURES ASSOCIEES																						
Légende – lecture du tableau		Impacts			Mesures																	
		- Phase : Cons = Construction – Exp = Exploitation - Durée : ① = Temporaire – ② = Permanent - Niveau : F : Fort m : moyen f : faible 0 : nul			- Type de mesures : E = Evitement – R = Réduction – C = Compensation – A = Accompagnement - Coût : CC = dépenses incluses dans le coût de construction - Les coûts répétés concernant une même mesure sont entre parenthèses (€)																	
Thème	Phase*	Type	Durée	F	m	f	0	f	m	F	Mesures associées	Coût des mesures	Impact résiduel									
F																	m	f	0	f	m	F
MILIEU PHYSIQUE																						
Climat, air et énergie	Cons	Pollution par les engins de chantier	①	▲						-				▲								
	Exp	Changements climatiques locaux - Formation d'îlots thermiques	②	▲						-				▲								
	Exp	Economie de gaz à effet de serre – effet sur les ressources énergétiques	②	▲						-				▲								
Géologie et topographie	Cons	Nivellement - Tassement du sol lié aux engins	①	▲						E : Les zones de pentes plus marquées ne feront l’objet d’aucun aménagement R : Des voiries spécifiques pour les engins les plus lourds ont été prévues, afin d’éviter le tassement du sol sur l’ensemble de l’emprise du projet R : Installation de la base de vie sur la plateforme de déchargement à l’entrée du site			CC	▲								
	Cons	Déplacement de terre (chantier – VRD et terrassements de surface limités)	①	▲						R : La totalité de la terre déplacée sera préservée et réutilisée <i>in situ</i> , notamment pour la mise en place des locaux techniques			CC	▲								
	Exp	Plateforme de déchargement et voiries : matériaux semi-perméables	②	▲						-			CC	▲								
Hydrologie	Cons	Impact quantitatif – modification des conditions de ruissellement (terrassement, modification du couvert végétal)	①	▲						E : Conservation des zones végétalisées sur le pourtour du projet E : Préservation de la topographie d’origine, le sens global des écoulements sera maintenu E : Maintien du fossé intérieur R : Conception des voiries et de l’aire de déchargement R : Ancrage sur pieux battus partout là où cela est possible R : Maintien de la strate herbacée en phase chantier			CC	▲								
	Exp	Impact quantitatif – imperméabilisation limitée (<5% de la surface du site), écoulements globaux non modifiés à l’échelle de la parcelle	②	▲						E : Préservation de la topographie d’origine E : Maintien du fossé intérieur R : Non jonction des modules et des structures R : Ancrage sur pieux battus partout là où cela est possible R : Conception des voiries et de l’aire de déchargement R : Maintien d’une végétation herbacée en exploitation			CC	▲								

PRINCIPAUX IMPACTS POTENTIELS ET MESURES ASSOCIEES																			
Légende – lecture du tableau		Impacts			Mesures														
		- Phase : Cons = Construction – Exp = Exploitation - Durée : ① = Temporaire – ② = Permanent - Niveau : F : Fort m : moyen f : faible 0 : nul			- Type de mesures : E = Evitement – R = Réduction – C = Compensation – A = Accompagnement - Coût : CC = dépenses incluses dans le coût de construction - Les coûts répétés concernant une même mesure sont entre parenthèses (€)														
Thème	Phase*	Type	Durée	F	m	f	0	f	m	F	Mesures associées	Coût des mesures	Impact résiduel						
													F	m	f	0	f	m	F
	Cons et Exp	Impact qualitatif – pollution accidentelle	①								E : Aucun stock ou déversement de produits polluants sur le site R : Inspection régulière des véhicules par leur propriétaire et Interdiction de nettoyage des engins sur site R : Veille périodique et régulière du site R : Conservation des clôtures existantes R : Ancrage sur pieux battus partout là où cela est possible	CC							
											R : Kits de dépollution sur le site R : Pompage et évacuation des effluents vers un centre de traitement en cas de pollution	300 € / kit							
	Exp	Impact qualitatif – pollution chronique ou saisonnière	①									-	CC						
MILIEUX NATURELS																			
Zonages	Cons et Exp	Impact sur les espaces d’inventaire : ZNIEFF de type I à environ 1 km sans connexion directe avec le projet	②								-								
	Cons et Exp	Impact sur le sites Natura 2000 : le plus proche se situant à environ 30 km	②								-								
Habitats et flore	Cons	Dégradation des habitats en phase travaux – Préparation du sol, circulation des engins, aménagement des locaux techniques, des voiries, montage des structures	① et ②								MRNa1 : Conservation d’une strate herbacée basse en phase chantier dans les zones non terrassées MRNa2 : Recréation d’un couvert végétal herbacé MRNa4 : Mise en place d’un suivi écologique en phase chantier MRNa5 : Circulation des engins lourds de chantier limitée aux voiries prévues à cet effet	CC / MRNa4 : Environ 8000 €							
		Suppression - Défrichement et coupe d’arbres								MRNa3 : Adaptation de la période des travaux lourds MRNa4 : Mise en place d’un suivi écologique en phase chantier MRNa8 : Conservation de la végétation sur les pourtour du projet									

PRINCIPAUX IMPACTS POTENTIELS ET MESURES ASSOCIEES									
Légende – lecture du tableau		Impacts			Mesures				
		- Phase : Cons = Construction – Exp = Exploitation			- Type de mesures : E = Evitement – R = Réduction – C = Compensation – A = Accompagnement				
		- Durée : ① = Temporaire – ② = Permanent			- Coût : CC = dépenses incluses dans le coût de construction - Les coûts répétés concernant une même mesure sont entre parenthèses (€)				
		- Niveau : F : Fort m : moyen f : faible 0 : nul							
Thème	Phase*	Type	Durée	F m f 0 f m F	Mesures associées		Coût des mesures	Impact résiduel	
								F m f 0 f m F	
	Exp	Modification des habitats – Couverture du site par les modules, végétalisation du site	②		MENa1 : Evitement du fossé et gestion d'un couloir de végétation MRNa1 : Conservation d'une strate herbacée basse en phase chantier dans les zones non terrassées MRNa2 : Recréation d'un couvert végétal herbacé MRNa6 : Mise en place d'un plan de fauche adapté au site MRNa8 : Conservation de la végétation sur les pourtour du projet		CC		
	Cons et Exp	Modification des habitats de la flore protégée et patrimoniale et potentielle destruction d'individus	②		MRNa1 : Conservation d'une strate herbacée basse en phase chantier dans les zones non terrassées MRNa2 : Recréation d'un couvert végétal herbacé MRNa6 : Mise en place d'un plan de fauche adapté au site MRNa8 : Conservation de la végétation sur les pourtour du projet		CC		
					MCNa1 : Transplantation des Ophrys abeille et Orchis de Fuchs		Environ 3500 €		
Faune	Cons	Impacts sur la faune et ses habitats en phase chantier	①		MRNa1 : Conservation d'une strate herbacée basse en phase chantier dans les zones non terrassées MRNa3 : Adaptation de la période des travaux lourds MRNa4 : Mise en place d'un suivi écologique en phase chantier MRNa5 : Circulation des engins lourds de chantier limitée aux voiries prévues à cet effet MRNa7 : Création d'hibernaculums		CC / MRNa4 : Environ 8000 € / MRNa7 : Environ 1000 €		

PRINCIPAUX IMPACTS POTENTIELS ET MESURES ASSOCIEES								
Légende – lecture du tableau		Impacts			Mesures			
		- Phase : Cons = Construction – Exp = Exploitation			- Type de mesures : E = Evitement – R = Réduction – C = Compensation – A = Accompagnement			
		- Durée : ① = Temporaire – ② = Permanent			- Coût : CC = dépenses incluses dans le coût de construction - Les coûts répétés concernant une même mesure sont entre parenthèses (€)			
		- Niveau : F : Fort m : moyen f : faible 0 : nul						
Thème	Phase*	Type	Durée	F m f 0 f m F	Mesures associées	Coût des mesures	Impact résiduel	
							F m f 0 f m F	
	Exp	Impact indirect sur la faune par la modification des habitats	②	▲	MENa1 : Evitement du fossé et gestion d'un couloir de végétation MRNa6 : Mise en place d'un plan de fauche adapté au site MRNa7 : Création d'hibernaculums MRNa8 : Conservation de la végétation sur les pourtour du projet	CC / MRNa7 : Environ 1000 €	▲	
	Exp	Impact direct sur la faune en phase exploitation (effet optique, effarouchement)	②	△	-		△	
	Exp	Effet sur le fractionnement du milieu et la circulation de la faune	②	▲	R : Conservation des clôtures existantes (déjà perméables à la faune)	CC	△	
MILIEU HUMAIN								
Contexte socio-économique	Cons et Exp	Effet positif sur le fonctionnement économique local	①	▲	A : Opérations de génie civil et d'entretien des espaces verts préférentiellement sous-traitées localement	CC	▲	
	Exp	Effet de l'implantation du parc sur les sites touristiques et de loisirs, le logement et les activités agricoles	②	△	-		△	
Cadre de vie et santé	Cons	Bruits, vibrations, odeurs en phase chantier	①	▲	R : Information des riverains : affichage et signalisation	CC	▲	

PRINCIPAUX IMPACTS POTENTIELS ET MESURES ASSOCIEES								
Légende – lecture du tableau		Impacts			Mesures			
		- Phase : Cons = Construction – Exp = Exploitation - Durée : ① = Temporaire – ② = Permanent - Niveau : F : Fort m : moyen f : faible 0 : nul			- Type de mesures : E = Evitement – R = Réduction – C = Compensation – A = Accompagnement - Coût : CC = dépenses incluses dans le coût de construction - Les coûts répétés concernant une même mesure sont entre parenthèses (€)			
Thème	Phase*	Type	Durée	F m f 0 f m F	Mesures associées	Coût des mesures	Impact résiduel	
	Exp	Champs électriques et électromagnétiques	②		-			
	Exp	Nuisances sonores en phase exploitation	②		-			
	Cons	Bruit vis-à-vis des travailleurs	①		R : Port de protection auditive pour les opérateurs de chantier	CC		
	Cons	Gestion des déchets	①		R : Mise en place du tri sélectif et évacuation vers des centres de de valorisation en filières agréées	CC		
Circulation routière et aviation	Cons	Augmentation de la circulation et état des routes	①		R : Information : affichage en mairie et signalisation routière	CC		
	Exp	Accès et circulation à proximité du site - Circulation engendrée par l'entretien du parc	②		-			
	Exp	Effet sur l'aviation : pas d'éblouissement incapacitant et pas d'aérodrome à proximité	②		-			
Enjeux archéologiques	Cons	Effet sur le patrimoine et les zones archéologiques : découverte fortuite potentielle	②		E : En cas de découverte fortuite, déclaration au service régional archéologique			
Documents de planification	Exp	Compatibilité avec les différents documents de planification supra-communaux	②		-			
	Exp	Projet compatible avec le PLU de la commune	②		-			
Risques naturels et technologiques	Exp	Pas de risques naturels majeur de type mouvement de terrain (mouvements de terrain, retrait-gonflement des argiles, séisme)	②		-			
	Exp	Risque inondation subi	②		E : Positionnement des éléments sensibles à l'eau au-dessus de la côte de référence des plus hautes eaux connues (établie à 0,50 m)	CC		

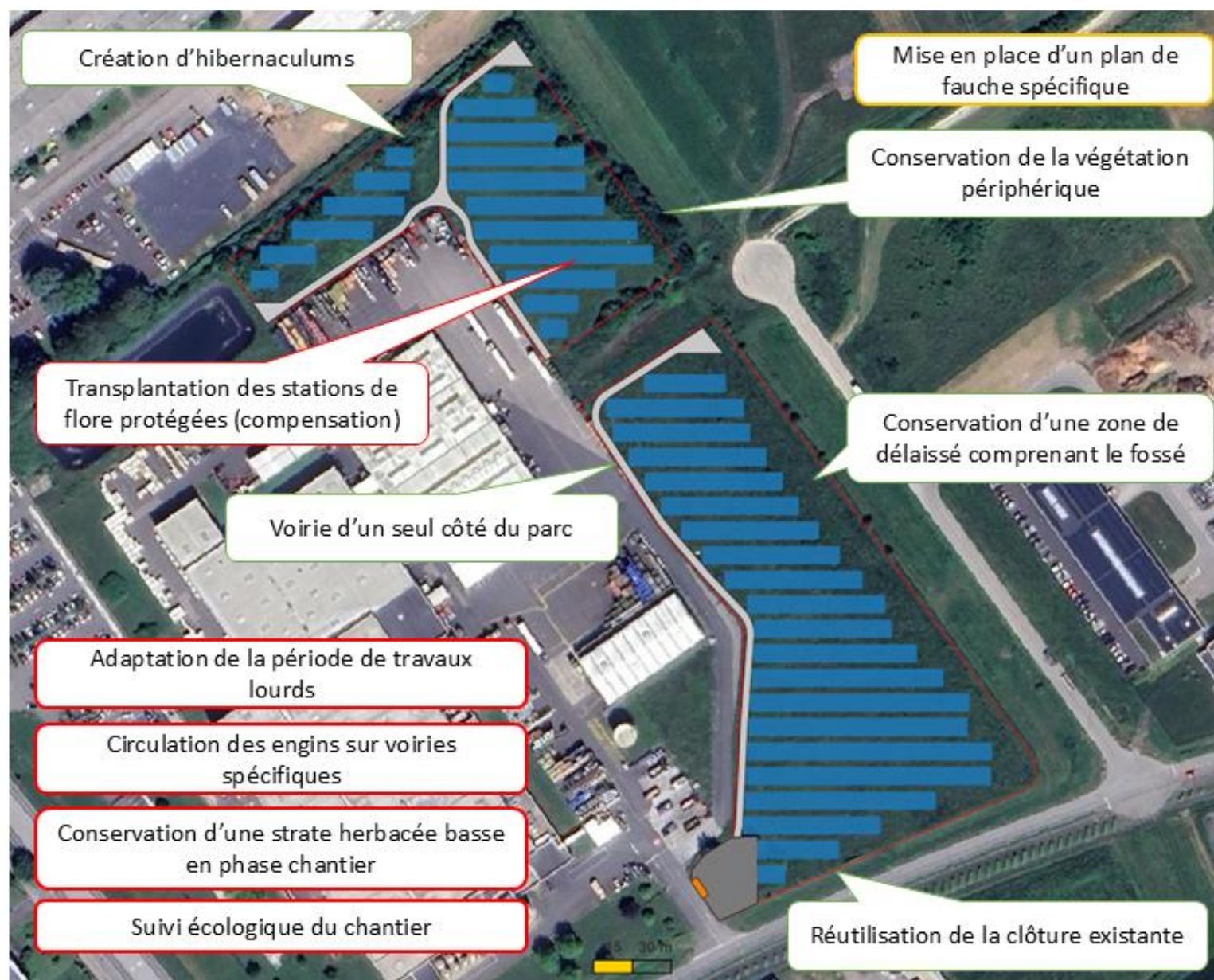
PRINCIPAUX IMPACTS POTENTIELS ET MESURES ASSOCIEES								
Légende – lecture du tableau		Impacts			Mesures			
		- Phase : Cons = Construction – Exp = Exploitation			- Type de mesures : E = Evitement – R = Réduction – C = Compensation – A = Accompagnement			
		- Durée : ① = Temporaire – ② = Permanent			- Coût : CC = dépenses incluses dans le coût de construction - Les coûts répétés concernant une même mesure sont entre parenthèses (€)			
		- Niveau : F : Fort m : moyen f : faible 0 : nul						
Thème	Phase*	Type	Durée	F m f 0 f m F	Mesures associées	Coût des mesures	Impact résiduel	
							F m f 0 f m F	
	Cons et Exp	Risque incendie subi	① et ②	▲	R : Considération des prescriptions du SDIS 62 dans la conception de la centrale R : Sécurité des locaux techniques R : Organes de coupure R : Signalisation et affichage de sécurité R : Aménagement du site permettant l'accès des véhicules de secours	CC	▲	
	Cons et Exp	Pas de risques technologiques majeurs	① et ②	△	-		△	
PAYSAGE								
Impacts paysagers	Exp	Impact visuel depuis les axes de circulation	②	▲	MRPay1 : Réutilisation des clôtures existantes MRPay2 : Traitement architectural des locaux techniques	CC	▲	
		Impact visuel depuis les habitations les plus proches		△			△	
	Exp	Impact visuel depuis les lieux culturels et patrimoniaux	②	△	-	-	△	

EFFETS EN PHASE RACCORDEMENT AU POSTE SOURCE							
Géologie/Topographie/Sols	Cons	Modification potentielle de la nature du sous-sol (suite au remblaiement des tranchées), limitée en profondeur	Ⓢ	▲	A noter que le chapitre dédié de l'étude d'impact indique des pistes de mesures afin de limiter les impacts environnement Luxel n'étant pas en charge du raccordement il n'est pas possible aujourd'hui d'assurer l'application stricte de ces mesure.		-
Eau	Cons	Risque de pollution accidentelle des nappes souterraines Pas de risque de pollution accidentelle des cours d'eau	Ⓢ	▲			-
Milieux naturels et biodiversité	Cons	Risque limité de destruction du couvert végétal et d'individus et dérangement de la faune pendant les travaux	Ⓢ	▲			-
Activités humaines	Cons	Perturbation temporaire de la circulation routière au niveau de la rue de la Perelle ou de la RD188, de la RD179E1 et de la RD179E2 (scénario non privilégié)	Ⓢ	▲			-
Ambiance sonore et lumineuse	Cons	Nuisances sonores dues aux travaux	Ⓢ	▲			-
Risques	Cons et Exp	Pas d'impacts notables	Ⓢ etⓈ	△			-
Energie et qualité de l'air	Cons	Emissions de poussières pendant le chantier	Ⓢ	▲			-
Paysage et patrimoine	Cons et Exp	Modification temporaire du paysage	Ⓢ etⓈ	▲	R : Enfouissement des lignes de raccordement électrique.		△

Le coût total spécifiquement dédié aux mesures environnementales est estimé à environ 13 100 euros, auxquels s'ajoutent les frais d'entretien de la végétation chaque année (2 600 euros/an).

Synthèse des mesures en faveur du milieu naturel

Projet de parc photovoltaïque à Ruitz (62) – lieu-dit « Z.I de Ruitz »



Mesures de conception

Mesures phase travaux

Mesures phase exploitation

Source : Google satellite
Luxel, août 2025
Projection Lambert 93

Carte 10 : Synthèse des mesures